Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00256

Arrêté n° AG-2026-DRHFP-0884 du 19 octobre 2026

Portant nomination de M. René Waéthéané en qualité de chef du service de l'établissement de placement éducatif / foyer d'action éducative de Païta de la direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 1696-2016/GNC du 16 août 2016 portant organisation et fixant les attributions de la direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'avis de vacance de poste n° 26-64633/MPRH du 27 juillet 2026 pour le poste de chef du service de l'établissement de placement éducatif / foyer d'action éducative de Païta - de la direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la candidature de M. René Waéthéané René en date du 31 juillet 2026,

ARRETE

Article 1er : A compter de sa prise de fonction, M. René Waéthéané est nommé en qualité de chef du service de l'établissement de placement éducatif / foyer d'action éducative de Païta de la direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

En l'absence de Mme Nina JULIE, Le membre du gouvernement chargé des secteurs du budget, des finances et de la fonction publique

PHILIPPE BLAISE

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

MILAKULO TUKUMULI